DELIBERATION N° DFCG/2026/302

0.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20261012-342536-BF-1-1
Date de réception en préfecture le 20 octobre 2026

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 12 OCTOBRE 2026
SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026

Suite à la convocation en date du 28 septembre 2026
LE CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Jean-Luc DARCOURT, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Axelle DOERLER-DESENNE, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michel GACEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Eric LAVALLEE, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Jean-Luc DARCOURT, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART donne pouvoir à Frédérique SEELS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Françoise MARTIN, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Christian POIRET, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Michel GACEM.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Claudine DEROEUX, Marie-Hélène QUATREBOEUFS.

Absent(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Vincent LEDOUX.

OBJET : Budget principal - Budget supplémentaire 2026 - Subvention au SDIS

Vu le rapport DFCG/2026/302

Publié sur le site lenord.fr le 20 octobre 2026

DECIDE à la majorité:

- de verser une subvention complémentaire d'équipement au Service Départemental d'Incendie et de Secours au titre de l'exercice 2026 de 2 000 000 €, soit 4 000 000 € au total sur l'exercice 2026.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 54.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que :
Monsieur Yannick CAREMELLE est Pompier volontaire.
Monsieur HOUSSIN est Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord.
Mesdames DESCAMPS-MARQUILLY et ROUSSELLE, ainsi que Messieurs CAUCHE et LEFEBVRE sont membres du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord, en qualité de titulaires.
Monsieur DARCOURT est membre du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord, en qualité de suppléant.
En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum, ainsi que Madame LABADENS en raison des fonctions exercées par un membre de sa famille au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord.

Messieurs BARTHOLOMEUS, LEBLANC et VERFAILLIE avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur DARCOURT, Mesdames ROUSSELLE et DESCAMPS-MARQUILLY. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

59 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 8 pouvoirs.

Monsieur DEGALLAIX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour ce vote.

Les Conseillers départementaux repris dans le tableau ci-dessous, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté définitivement la séance préalablement au vote et avaient donné procuration :

Absents au vote	Porteurs de pouvoirs
Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	Luc MONNET
Laurent PERIN	Stéphanie BOCQUET
Isabelle ZAWIEJA-DENIZON	Eric LAVALLEE

Monsieur CAUCHE, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote et avait donné pouvoir à Madame COEVOET. Monsieur CAUCHE ne pouvant prendre part au délibéré et au vote en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Messieurs BELLEVAL, DIEUSAERT, LEPRETRE et RENAUD, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

0.1

Vote intervenu à 16 h 00.

Au moment du vote, 51 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	11
Absents sans procuration :	12
N’ont pas pris part au vote :	8 (en raison de la prévention des conflits d’intérêts)
Ont pris part au vote :	62 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	1 (Madame DECODTS, non inscrite)
Total des suffrages exprimés :	61
Majorité des suffrages exprimés :	31
Pour :	37 (Groupe Union Pour le Nord - Madame BAILLEUL, non inscrite)
Contre :	24 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Signé électroniquement

DEPARTEMENT DU NORD - CONSEIL DEPARTEMENTAL - RF

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de l'Achat Public,

Eric LECAT